

gique, voir revivre sur les champs de bataille de l'Europe, les journées triomphales d'Austerlitz, d'Iéna et de Lutzen. Les heures, ainsi dérobées aux affaires, que le sénateur L'Espérance consacrait à la fréquentation des écrivains, étaient pour lui une joie et un repos.

Membre assidu de cette Chambre, homme d'affaires voué à de graves et multiples sollicitudes, notre collègue, malgré son âge avancé, s'acquittait de tous ses devoirs avec une compétence et une exactitude vraiment admirables. Et nul de ses compagnons de route sur les chemins de la vie n'aurait pu prévoir sa foudroyante disparition.

Une fois de plus la mort a frappé un coup soudain. Et elle nous a donné une leçon nouvelle. Nous ne pouvons que nous incliner devant le souverain décret, et assurer aux familles de nos collègues disparus la fidélité de notre souvenir et de nos regrets.

(Traduction)

L'honorable H. H. HORSEY: Honorables membres du Sénat, je désire rendre brièvement hommage à la mémoire de nos collègues disparus. Les honorables sénateurs du Golfe (l'honorable M. L'Espérance) et de Stadacona (l'honorable M. Webster) étaient des hommes d'un caractère et d'une personnalité empreints de bienveillance et de générosité et tous les membres du Sénat regretteront vivement leur disparition. Ils avaient tous deux réussi dans les sphères importantes des affaires, de l'industrie et de la finance. Ils avaient apporté ici le jugement averti et la profonde expérience qu'ils avaient acquis dans ces domaines, ce qui leur permit de jouer un rôle fort utile non seulement dans la discussion des divers problèmes soumis à nos comités, mais aussi, comme on l'a déjà rappelé, dans les délibérations tenues dans cette enceinte lorsque l'occasion se prêtait à une étude plus approfondie de ces problèmes.

Je connaissais encore plus intimement le Sénateur McMeans que les autres honorables collègues. J'étais l'un de ceux qui, sous sa présidence, ont fait partie pendant un grand nombre d'années du comité des divorces; certes, tous les membres de ce comité pourraient témoigner de la patience, du zèle et de la fermeté qu'il déployait à entendre et à peser toutes les preuves. Aussi, avant de se prononcer sur un cas, il avait toujours soin de consulter chacun des membres du comité et de demander leur avis. Il n'avait ni le complexe de supériorité ni le complexe d'infériorité. C'était un homme équilibré, possédant un bon jugement, et ainsi, jouissant de toutes les qualités nécessaires à un juge, il était éminemment apte à remplir les fonctions de président du comité des divorces.

L'hon. M. CHAPAS.

Quel beau spécimen d'homme que le sénateur McMeans! Il réunissait toutes les qualités qu'on peut attribuer à une personnalité de sa trempe: impressionnant, au point de vue physique, grand cœur et esprit large. Il aimait la vie, il la voulait féconde. Il avait le don de se faire des amis, et cherchait à rendre heureux tous ceux avec qui il venait en contact.

Aux parents des Sénateurs défunts, nous, leurs collègues affectueux, désirons exprimer nos regrets et nos sincères condoléances, ayant pleinement conscience de ne pouvoir partager entièrement leur vive douleur à la suite de cette perte irréparable.

Ces tristes événements nous rappellent à tous notre qualité d'hommes mortels. Nous nous réunissons au début d'une session, tous le cœur gai et apparemment tous en bonne santé. Puis, la Chambre s'ajourne ou est prorogée pour quelques mois; hélas, à notre retour, nous constatons des pertes dans nos rangs. Ces événements lugubres nous font comprendre, avec une certaine part de tristesse il est vrai, que le poète avait raison lorsqu'il disait que nos cœurs, comme des trompettes assourdies, s'en vont vers la tombe en jouant des marches funèbres.

L'honorable T. HAIG: Honorables sénateurs, je ne parlerai pas de feu le sénateur L'Espérance, que j'aimais bien, ni de feu le sénateur Webster, bien que son amitié m'ait été agréable. Mais je veux cependant rendre hommage à mon collègue défunt, qui habitait comme moi la ville de Winnipeg.

Je connaissais le sénateur McMeans depuis plus de quarante ans. C'était un membre distingué du barreau du Manitoba, pendant un grand nombre d'années, s'intéressant activement aux questions de sa profession dans sa province. Il possédait l'heureux tempérament d'un Irlandais; il découvrait vite le trait d'esprit ou le pathos, dans une cause. Il avait la chance d'avoir pour compagne de sa vie l'une des grandes femmes du pays, modeste et réservée, excellente femme d'intérieur et délices de ses amis de la ville de Winnipeg. Tant qu'elle a été en bonne santé durant la première Grande guerre, elle n'a cessé de jouer un rôle prépondérant dans les œuvres destinées à améliorer le sort de ses compatriotes, hommes et femmes, qui étaient outre-mer. Le sénateur McMeans avait une famille heureuse. Un de ses fils a donné sa vie pour son pays à la bataille de Festubert. Un grand nombre d'autres jeunes gens du Manitoba ont fait semblable sacrifice, mais Ernest McMeans était un jeune homme qui promettait beaucoup; déjà admis au Barreau, il s'appropriait à une brillante carrière. Jamais dépêche annonçant la mort d'un des nôtres au champ d'honneur n'a aussi atterré la